

# L'UQAM aura son Institut d'études internationales

**Angèle Dufresne**

Profitant de la clôture de la Table ronde du 11 septembre «Un an après : bilan et perspectives» organisée par le Centre Études internationales et mondialisation (CEIM), le recteur de l'UQAM, M. Roch Denis, a annoncé la création cet automne, au sein de la Faculté de science politique et de droit, de l'Institut d'études internationales «qui donnera à Montréal un grand centre d'excellence en recherche et en formation dans le domaine des affaires internationales».

Cet institut rassemblera les forces reconnues de l'UQAM disséminées actuellement dans trois chaires de recherche du Canada, soit la Chaire en relations internationales (dir. Albert Legault), la Chaire en mondialisation, citoyenneté et démocratie (dir. Jules Duchastel), la Chaire en politique étrangère et de défense canadienne (dir. Stéphane Roussel), le CEIM (dir. Christian Deblock), la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques (dir. Charles-Philippe David, remplacé cette année par Louis Balthazar) et l'Observatoire sur les États-Unis (dir. Louis Balthazar). À la trentaine de chercheurs déjà actifs à l'UQAM dans ces différentes unités, se joindront des

professeurs et chercheurs des trois autres universités montréalaises, car le nouvel institut entend se développer sur une base interuniversitaire.

La table ronde organisée par le CEIM, mais plus particulièrement par les professeurs Christian Deblock et Olivier Delas (science politique) et Lucie Lamarche (sciences juridiques) a réuni une vingtaine de panélistes qui ont débattu une journée entière, devant un auditoire de quelque 80 étudiants et chercheurs, des quatre thèmes suivants : Conséquences sur les relations internationales (des événements du 11 septembre 2001); Conséquences et enjeux régionaux; Les infléchissements des politiques canadiennes; Questions et enjeux pour l'avenir.

«Rien ne peut justifier ces actes criminels», a résumé M. Peter Leuprecht, doyen de la Faculté de droit de McGill, également membre du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM).

Présent à New York le 11 septembre 2001 et invité à faire le rapport synthèse des débats de la journée, M. Leuprecht a fait valoir que «la guerre contre le terrorisme» en guise de riposte à ces agressions permet à Bush de «faire des choses que l'on ne peut



Photo : Andrew Dobrowskyj

**M. Peter Leuprecht, doyen  
de la Faculté de droit de McGill**

pas faire pas normalement» (quand on s'abstient d'user d'une rhétorique de guerre). La «première victime» d'une guerre est toujours la vérité, a-t-il ajouté. Il s'agit, selon le juriste, d'une «appellation erronée» car cette guerre au terrorisme n'est circonscrite ni géographiquement, ni autrement.

En guise de conclusion personnelle, M. Leuprecht a retenu trois leitmotivs qui ont traversé les débats

de ce «Bilan et perspectives du 11 septembre 2001» : une menace terroriste susceptible de causer des désordres à l'échelle internationale et d'affecter la souveraineté et l'identité du Canada; un attachement à des valeurs (démocratie, État de droit, droits de la personne, etc.) pour lesquelles il faudra se montrer vigilant afin de ne pas «détruire la démocratie au nom de sa défense» et se garder d'appliquer «les mêmes méthodes que les terroristes»; une ouverture vers l'autre, les cultures non occidentales, notamment le monde musulman, de façon à analyser les racines du terrorisme. «L'amnésie est dangereuse», a-t-il fait remarquer, de même que de s'auto-proclamer «the brightest beacon of freedom», comme l'a fait le président Bush pour expliquer que les États-Unis aient été pris pour cible. Réduire les «scandaleuses inégalités» qui divisent la planète pourrait aussi alléger les tensions internationales, a-t-il conclu.

[De larges extraits vidéo de la table ronde seront disponibles à l'adresse Web du Centre Études Internationales et Mondialisation] ●

**SUR INTERNET**  
[www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)